

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

en exercice	11	L'an deux mille vingt-quatre, le deux du mois de mai, le Conseil Municipal de la Commune de GRAMMOND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CARTERON Patrice, Maire.
présents	9	
votants	10	

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 26 avril 2024

**PRESENTS** : MM et MMES CARTERON P. VILLARD C. BEYNEL M.  
GREGOIRE B. BONNIER P. GRANJON X. POINT L. VACHON T.  
PADEL S.

**EXCUSÉ** : MM. GIANDOLINI D. *SEON J.*

**PROCURATION** : M. Joël SEON a donné procuration à M. Cyril  
VILLARD

**Secrétaire élu pour la durée de la session** : M. BONNIER P.

**OBJET : REVISION LOYER APPARTEMENT MAISON COMMUNALE AU 1<sup>ER</sup>  
JUILLET 2024**

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il y a lieu de réviser le  
montant du loyer de l'appartement de la maison communale occupé  
actuellement par Monsieur JOURDAN Jérémy.

En effet, le loyer est révisable annuellement à partir de l'indice INSEE de  
référence des loyers.

Considérant que l'indice du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 est de 138.61 et que celui  
du 1<sup>er</sup> trimestre 2024 est de 143.46.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'appliquer une augmentation de loyer à l'appartement de la  
maison communale à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024, comme suit :

Loyer actuel : 286.94 €

Loyer révisé : 296.98 €

Ont signé au registre le Maire et la secrétaire de séance.  
Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,  
P. BONNIER,



Le Maire,  
P. CARTERON,



Transmis au représentant de l'Etat le 16 mai 2024

Publié le 16 mai 2024